

## De nouveaux compteurs d'électricité dans votre commune



En cette période de déconfinement, certaines activités reprennent progressivement, dans **le strict respect des consignes sanitaires**, telles que la distanciation sociale ou le port du masque. C'est le cas des activités destinées à répondre au défi de la transition énergétique, comme la modernisation de notre réseau de distribution d'électricité.

Cette modernisation passe notamment par **l'installation de nouveaux compteurs d'électricité Linky**. L'opération de remplacement des compteurs actuels, pour laquelle Enedis est missionnée, est prévue dans les prochaines semaines. Elle vous permettra **d'accéder à de nouveaux services**: des opérations réalisées à distance (comme des dépannages, le relevé d'index de consommation), des factures établies sur la

consommation réelle, une meilleure compréhension de votre consommation d'électricité pour mieux la maîtriser...

Vous recevrez **un courrier d'information** envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant l'installation du nouveau compteur. L'entreprise mandatée par Enedis vous contactera ensuite, au moins 25 jours avant son intervention. Ces entreprises seront facilement identifiables grâce au logo « **Partenaire Linky** ». Leurs techniciens sont formés et habilités à remplacer les compteurs. Dans cette période particulière, l'opération de remplacement des compteurs se fera **dans le respect des gestes barrières, des conditions d'hygiène et des mesures de distanciation sociale** prescrites par les pouvoirs publics et les autorités sanitaires.



**L'installation dure en moyenne 30 minutes et ne nécessite aucuns travaux d'aménagement.**  
**L'intervention est gratuite et ne modifie pas votre contrat d'électricité.**



**En cas de question**, vous pouvez contacter le service client d'Enedis du lundi au vendredi de 8h à 17h au **0 800 054 659** (appel et service gratuits depuis un poste fixe)

